

41

Avis

J'avais l'intention de donner en mot-à-mot tous les textes qui vont suivre, comme les précédents. Mais ce plan me demanderait beaucoup plus de temps que mes cours de démotique et de droit égyptien, joints à mes fonctions de conservateur et à la préparation des nos suivants de cette Revue ne me permettraient d'y consacrer en ce moment - surtout après les retards causés par ma mission d'Angleterre et d'Irlande. Je ne donnerai donc plus aucun des textes déjà publiés en fac-simile par Young et Leemans et je me bornerai à reproduire les autres, avec les renvois aux pages du volume dans lesquelles se trouve leur traduction.

Page 92

Un quasi mariage

Le titre doit être modifié, comme je l'ai prouvé dans une des leçons de mon cours de droit égyptien. Il s'agit d'un mariage régulier dont le content était fait sous forme de prêt au lieu de l'être sous forme de don nuptial. Mais ce content de mariage ou de sanch avait été précédé de la naissance d'enfants et c'est pour cela qu'il affectait cette forme de sanch (ou créance) et qu'il était accompagné, à la même date, d'un écrit pour argent sur tous biens ou d'une donation générale ayant